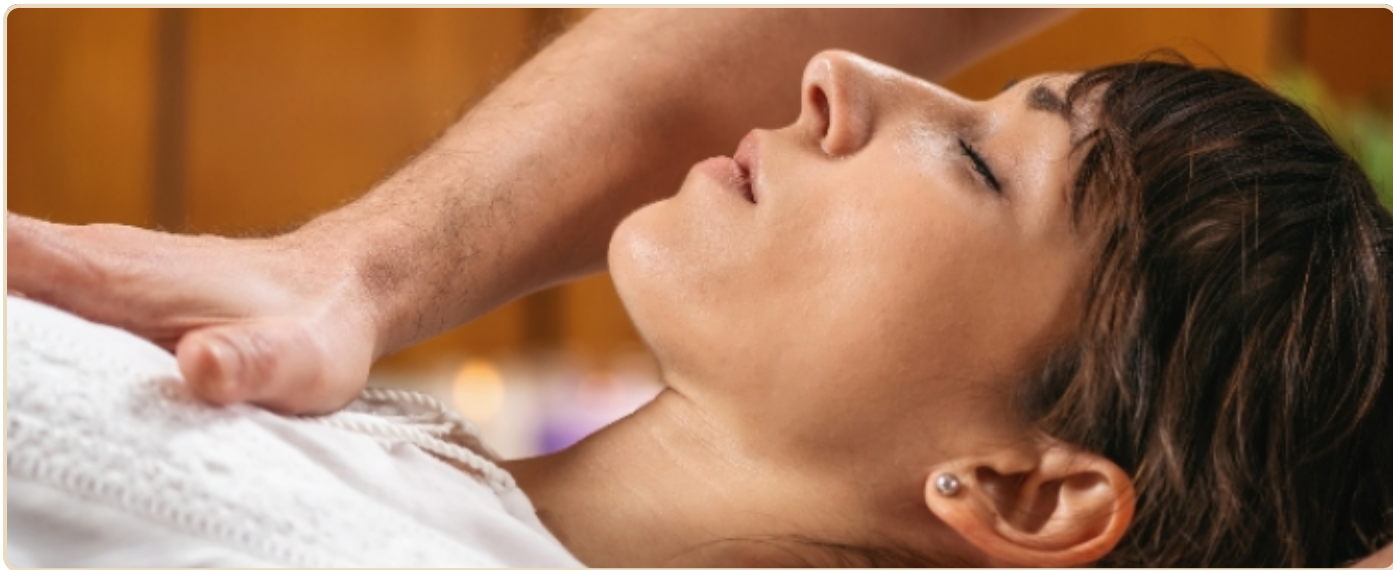




MODULE 2.1

MASSAGE & RELAXATION CORÉENNE



Dernière mise à jour : 13/08/2026
Organisme de formation certifié Qualiopi

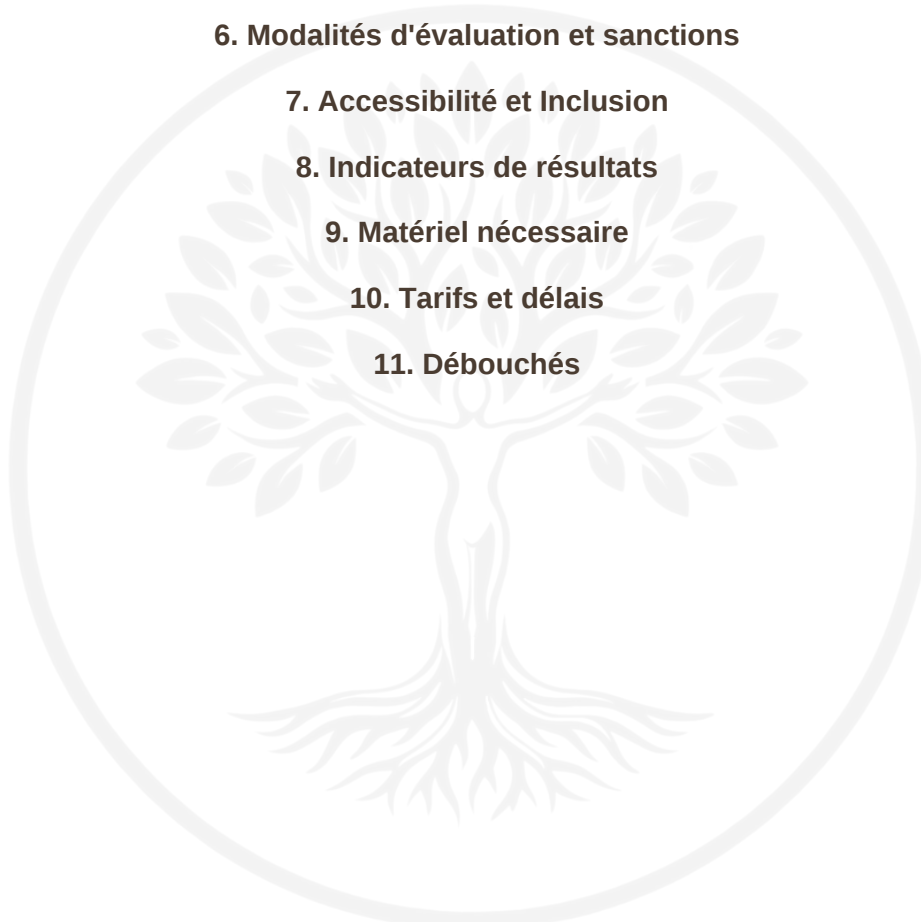
- 1 / 7 -

SOMASENS® est une marque de la SASU FONTE YOANN au capital de 3000 euros
SIRET 948 573 662 00020 – RCS CANNES – NAF 8559A – NDA 93830720983
Siège social : 251 chemin des gourettes – Les bureaux du soleil BAT A – 06370 MOUANS SARTOUX
Tél : 06 28 61 57 69 – contact@somasens.fr – www.somasens.fr

Les méthodes enseignées (massages, phytologie, énergétique) visent exclusivement la détente et le bien-être. Elles n'ont aucune visée médicale, paramédicale ou kinésithérapique. Les informations délivrées ne se substituent en aucun cas à un avis médical.

SOMMAIRE

- 1. Informations générales et Équipe**
- 2. Public concerné et prérequis**
- 3. Objectifs, compétences et aptitudes**
- 4. Moyens pédagogiques et techniques**
- 5. Déroulement de la formation**
- 6. Modalités d'évaluation et sanctions**
- 7. Accessibilité et Inclusion**
- 8. Indicateurs de résultats**
- 9. Matériel nécessaire**
- 10. Tarifs et délais**
- 11. Débouchés**



1. Informations générales et Équipe

Intitulé	Massage & Relaxation Coréenne
Code Formation	2.1
Modalité	PRÉSENTIEL
Format	INDIVIDUEL
Durée totale	2 jours (14 h)
Capacité	1 personne

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE (QUALIFICATION) :

Yoann Fonte : Massothérapeute spécialisé en techniques tissulaires profondes, circulatoires et en fasciathérapie, ainsi que sonothérapeute. Son approche est essentiellement psychocorporelle. Il est également praticien en psychothérapie, sexothérapie et thérapie de couple, ainsi qu'auteur d'ouvrages de développement personnel.

2. Public concerné et prérequis

- Prérequis de connaissances : aucun prérequis en termes d'expérience, de compétences ou de diplômes/certificats préalables.
- Prérequis administratifs : accessible à toute personne majeure.
- Prérequis physiques : aptitude à la station debout prolongée et à l'effort articulaire (mains/épaules). Toute situation de handicap fera l'objet d'une étude pour aménagements raisonnables.

3. Objectifs, compétences et aptitudes

Les objectifs visés sont les suivants :

Ce module de formation s'adresse aux professionnels en massages de bien-être en devenir ou déjà installés.

Il consiste en l'acquisition des connaissances relatives au massage coréen, aussi appelé relaxation coréenne de 60 minutes, aussi bien en termes de techniques que de bienfaits et de contre-indications.

Ce massage se pratique en institut/cabinet sur tout type de clientèle, y compris les enfants. Il peut également s'organiser sous forme d'ateliers en entreprise, en famille... Le protocole peut être proposé sur des durées plus courtes et les méthodes enseignées peuvent facilement s'associer à d'autres protocoles de massage.

Les techniques transmises (ondulations, vibrations, bercements, étirements, percussions) permettent une profonde relaxation du corps et de l'esprit, et une libération du mouvement grâce au relâchement articulaire et musculaire.

Les compétences et aptitudes visées sont les suivantes :

- Accueillir un client et lui proposer une séance adaptée ;
- Identifier les contre-indications et formuler les bienfaits spécifiques de la pratique ;
- Exécuter le protocole de massage du corps complet de 60 minutes et le restituer de manière hygiénique et sécuritaire, aussi bien pour le praticien que pour le client ;
- Adapter sa technique, son rythme et sa pression en fonction des besoins et attentes du client.

4. Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens pédagogiques sont les suivants :

- Pratique des entretiens sous la forme de « jeux de rôles » avec le formateur.
- Méthode d'enseignement active et participative.
- Pratique des massages sur un modèle et réception des massages par le formateur.

Les moyens techniques à disposition sont les suivants :

- Livret de formation papier comportant textes, photos et schémas nécessaires à la bonne compréhension de l'enseignement.
- Planches et schémas anatomique et des méridiens énergétiques à disposition.
- Tableau blanc, feutres, tables et chaises.
- Tables de massage.

5. Déroulement de la formation

Dans le cadre d'un enseignement actif et participatif, les réponses aux questions se font en temps réel. Les horaires sont susceptibles d'être adaptés en fonction de la progression de la formation.

JOUR 1 (7h00)

MATIN (3h00)

- 09h00 : Accueil du stagiaire jusqu'à 9h30
- 09h30 : Présentation du stagiaire, de son projet professionnel et du déroulé de la formation
- 09h45 : Histoire, bienfaits et contre-indications
- 10h15 : Démonstration des manœuvres préparatoires
- 10h30 : Mise en pratique des manœuvres préparatoires + réception
- 11h15 : Pause
- 11h30 : Démonstration du protocole des membres inférieurs partie 1
- 11h45 : Mise en pratique du protocole des membres inférieurs partie 1
- 12h30 : Déjeuner

APRES-MIDI (4h00)

13h30 : Démonstration du protocole des membres inférieurs partie 2
13h45 : Mise en pratique du protocole des membres inférieurs partie 2 + réception
15h00 : Pause
15h15 : Démonstration du protocole de l'abdomen
15h30 : Mise en pratique du protocole de l'abdomen + réception
17h00 : Bilan de la journée et questions-réponses
17h30 : Fin de la journée

JOUR 2 (7h00)

MATIN (3h00)

09h00 : Accueil du stagiaire jusqu'à 9h30
09h30 : Révision de la veille et questions-réponses
09h45 : Démonstration du protocole des membres supérieurs, épaules et poitrine partie 1
10h00 : Mise en pratique du protocole des membres supérieurs, épaules et poitrine partie 1
11h00 : Pause
11h15 : Démonstration du protocole des membres supérieurs, épaules et poitrine partie 2
11h30 : Mise en pratique du protocole des membres supérieurs, épaules et poitrine partie 2 + réception
12h30 : Déjeuner

APRES-MIDI (4h00)

13h30 : Démonstration du protocole nuque et crâne
13h45 : Mise en pratique du protocole nuque et crâne
15h00 : Pause
15h15 : Mise en pratique du protocole complet
17h15 : Bilan de fin de formation et questions-réponses
17h30 : Fin de la formation

6. Modalités d'évaluation et sanctions

Les modalités d'évaluation des acquis sont :

- Évaluation pratique en continu lors du module. Cinq critères de notation sur 20 points. 10 points minimum pour valider un critère. 60 points total au minimum pour valider l'aspect pratique du module.

Les sanctions visées sont :

- Attestation (non certifiant au sens de France Compétences) et certificat de réalisation remis en fin de module.

7. Accessibilité et Inclusion

Personnes en situation de handicap :

Notre organisme est attentif à l'accueil des personnes en situation de handicap. Notre salle de formation est accessible par ascenseur. Notre espace de préparation étant réservé à l'équipe, un accompagnement est assuré

pour vos repas et pauses. (Nota : la configuration de notre WC intérieur ne permet pas l'accès en fauteuil roulant). L'AGEFIPH et la RHF (Ressource Handicap Formation) sont nos partenaires référents pour étudier avec vous les modalités d'adaptation de votre accueil.

Personnes en situation précaire :

Le CCAS de Mouans-Sartoux est notre référent concernant les personnes en situation précaire.

Personnes en réinsertion ou recherche d'emploi :

France Travail est notre partenaire référent pour les personnes en recherche d'emploi ou en réinsertion.

8. Indicateurs de résultats

Taux de réussite : 100%

(Calculé selon la validation des évaluations pratiques/théoriques - Depuis 2023 et selon étude du 04/2025)

Taux de satisfaction : 99%

(Calculé selon les réponses aux questionnaires à chaud - Depuis 2023 et selon étude du 04/2025)

9. Matériel nécessaire

- Bloc note, crayons, stylos, surligneurs.
- Tenue souple et confortable, chaussons ou chaussettes épaisses.
- Drap housse, fouta ou grande serviette (80 x 190cm minimum) pour protéger la table.
- Fouta ou grande serviette (80 x 190cm minimum) pour se couvrir selon la saison.
- Protège-tête ou une petite serviette (30 x 50cm minimum).

10. Tarifs et délais

Tarifs en format individuel :

- 800 € net (exempt de TVA) pour un financement personnel.
- 800 € net (exempt de TVA) pour un financement par un organisme.

Délais administratifs :

- Dès le règlement et la signature du contrat pour les financements personnels.
- 30 jours minimum pour un financement par un organisme.

Délais d'accès à la formation :

- De 1 à 3 mois pour une formation individuelle ou collective au sein de vos locaux (intra-entreprise).
- De 1 à 3 mois pour une formation individuelle au sein de nos locaux (inter-entreprise).

Modalités de financement :

Pour découvrir vos possibilités de prise en charge (OPCO, FAF, France Travail...) et être accompagné(e) dans vos démarches, veuillez consulter notre catalogue ou notre site internet.

11. Débouchés

- Emploi salarié ou freelance dans un centre de bien-être, un spa, un centre esthétique...,
- Création d'un centre de bien-être proposant des prestations performantes et novatrices,
- Ouverture d'un cabinet en libéral,
- Prestations à domicile,
- Intervention en institution, en association...,
- Prestations en salle de sport, hôtellerie, camping, yacht...

